



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 50'000.- TTC destiné à la réalisation des études en lien avec la modération de trafic et l'assainissement des chemins du Jonc et Jacques-Attenville

A titre de rappel, la commission s'était d'ores et déjà réunie les 1er octobre et 5 novembre 2019, ainsi que les 6 janvier, 4 février, 9 et 17 juin 2020, pour traiter la pétition reçue le 8 mai 2018 et par laquelle 37 signataires demandaient la mise en sens unique montant du tronçon du chemin Jacques-Attenville (sous Sarasin). La demande initiale, après les études de circulation effectuées, s'était ensuite trouvée modifiée en une demande de zone 30 avec modération de trafic.

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est à nouveau réunie afin d'étudier l'étape suivante : l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF50'000 TTC en vue de la réalisation des études qui précèdent la réalisation effective des travaux.

M. Grillet, du SATPE, présente brièvement les enjeux de cette demande d'ouverture de crédit qui concerne la modération de trafic et la réfection des collecteurs sous-dimensionnés sur le bas du chemin J.-Attenville et le chemin du Jonc. Les commissaires formulent différentes questions et remarques, auxquels les compléments d'information sont apportés.

A l'unanimité des membres présents, la commission préavise favorablement cette demande et invite le Conseil Municipal à la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex, le 29 mars 2022

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

Rapport du 4 avril 2022 concernant l'ouverture d'un crédit d'exécution de CHF 114'000.- relatif à la création d'une arcade d'information et de concertation publique, sise au 2 Route de Colovrex, 1218 Le Grand-Saconnex

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 4 avril 2022 afin d'étudier le projet cité en titre.

Après une brève introduction de M. Jimaja, Conseiller Administratif, M. Pfaffhauser, du SATPE, présente le projet. Celui-ci consiste à déplacer l'actuelle exposition située à l'ancienne Poste au 2 Rte de Colovrex, afin de créer un espace d'exposition des projets d'aménagement ayant cours sur la commune.

Cet espace central, mis à disposition par SwissLife, se veut être un lieu de présentation et de concertation autour des questions d'aménagement, et pourrait notamment servir pour des groupes de suivi, des séances de travail, des concertations ou encore des ateliers créatifs pour les familles. Par exemple, les thématiques suivantes pourraient y être abordées : le Plan Directeur Communal, l'arrivée du tram, la Maison de la Bande Dessinée, le développement du Centre Sportif du Blanché, la transformation des serres de Mont-Riant, etc.

Le projet d'arcade a reçu un aval positif de l'Office des Autorisations de Construire (OAC) et pourrait s'ouvrir au public en septembre 2022. Cette arcade est destinée à être démolie à la fin de l'année 2024, sous réserve du développement du projet Carantec.

Les enjeux financiers y relatifs ont également été présentés et sont à hauteur de CHF 114'000.- pour la réalisation des travaux. Pour information, les frais de fonctionnement sont estimés à CHF79'000.- pour 30 mois.

Au vu de la durée d'usage de cette arcade, la commission encourage le Conseil Administratif à mener ce projet dans l'économie des ressources à disposition et la réutilisation ultérieure du mobilier et matériel mobilisés.

A l'unanimité des membres présents, la commission préavise favorablement cette ouverture de crédit de CHF114'000.- et invite le Conseil Municipal à la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Grand-Saconnex, le 4 avril 2022

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

Rapport d'information du 8 mars 2022 sur le projet de réaménagement de l'axe Sarasin-Terroux

A l'initiative du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 8 mars 2022 afin de se renseigner sur le projet cité en titre.

M. Grillet, du SATPE, présente d'abord des éléments de contexte et les enjeux propres à cet axe structurant. L'objectif global de ce projet est ensuite présenté :

« Modérer le trafic en améliorant la mobilité douce avec l'intégration de sites propres pour les cyclistes et les piétons ainsi que végétaliser l'axe urbain dans une optique d'amélioration qualitative intégrant la dimension environnementale à l'horizon du TNGS (2025) »

3 objectifs spécifiques font partie du cahier des charges :

- Modérer le trafic et améliorer la mobilité douce
- Procéder à l'assainissement de l'axe
- Réaliser des aménagements qualitatifs

Ce projet de mobilité tiendra compte de tous les types de mobilité et transversalités avec d'autres axes. Il sera également l'opportunité d'assainir l'axe et ses réseaux souterrains.

En termes de calendrier, les étapes suivantes sont envisagées :

Automne 2022 : Lancement études & concertation

Année 2023 : Suite de la concertation, étude détaillée et autorisation de construire

Année 2024 : Appel d'offre travaux et crédit de construction

A l'horizon 2025 : Démarrage des travaux, réalisation et mise en service.

Le coût des travaux (sans honoraires) et estimé à +/-25% est de CHF 7'000'000.00 HT, dont 90% seraient assumés par la commune du Grand-Saconnex et 10% par la commune de Meyrin. Ces frais sont voués à être en grande partie financés par des subventions (PA4 fédéral, PA4 cantonal, FIE, OPB, FIA). Les études permettront d'identifier plus précisément le coût des travaux et le montant des subventions.

Par 5 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, le cahier des charges tel que présenté est validé.

A l'unanimité, ce rapport d'information est approuvé.

Le Grand-Saconnex, le 8 mars 2022

Damian Veiga Löffel
Rapporteur



RAPPORT D'INFORMATION DE LA COMMISSION CULTURE, SPORT ET LOISIRS À LA SUITE DE L'AUDITION DU THÉÂTRE LE DOUZE-DIX-HUIT ET DE LA HEAD GENÈVE

La commission culture, sports, loisirs s'est réunie le 15 mars 2022 afin d'obtenir des informations concernant le bilan du Théâtre le douze-dix-huit, ainsi que l'avant-projet d'école d'art à destination du public adulte amateur et des jeunes au Grand-Saconnex, labellisée HEAD Genève.

La commission reçoit, dans un premier temps, Monsieur Tony Romaniello, Directeur de lesArts, qui présente le bilan pour la saison 2020-2021 et 2021-2022 du Théâtre le douze-dix-huit. Il indique aux commissaires que le théâtre n'en est qu'à sa 1ère saison complète, car celui-ci était fermé entre octobre 2020 à mars 2021, en raison des mesures sanitaires.

13 spectacles sont organisés pour cette saison, dont 6 ont déjà été joués. Le public répond présent, bien que d'autres théâtres peinent à remplir leurs salles. Les finances se portent bien, les salaires ont pu être versés malgré les difficultés rencontrées.

Monsieur Tony Romaniello informe les commissaires que le budget 2022 estimé du théâtre se situe entre CHF 450'000.-- et CHF 500'000.--. La subvention communale se monte à CHF 240'000.--, CHF 160'000 proviennent de la billetterie et entre CHF 90'000.-- et CHF 100'000.-- proviennent de subventions de service et/ou financières. Il informe également que près de 50% des spectateurs qui assistent aux représentations habitent aux alentours du théâtre, ce qui prouve que sa situation géographique est intéressante.

Le douze-dix-huit ne fait pas partie du cercle des théâtres genevois, il doit se faire connaître et des mesures sont prises à cet effet. Des projets sont en cours, comme des spectacles et festivals pour jeune public, ou encore des partenariats de représentations avec les écoles genevoises et vaudoises. Le théâtre a également des partenariats avec le Théâtre de Carouge, St-Gervais et Boulimie à Lausanne.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions et ont obtenus les réponses attendues.

Ensuite, la commission a reçu Madame Marianne Guarino-Huet et Monsieur Olivier Desvoignes de la HEAD, pour la présentation de l'avant-projet d'école d'art à destination du public adulte amateur et des jeunes au Grand-Saconnex, labellisée HEAD Genève.

La rive-droite étant pauvre en cours d'arts, le projet prévoit de développer cette école au Grand-Saconnex, dans les locaux de l'ancienne Poste, à côté de la Ferme Sarasin. D'après une enquête réalisée auprès de la population et dont les résultats ont paru dans le journal communal, les habitants de la commune sont très intéressés par un tel projet.

Pour le fonctionnement économique de l'école, il est prévu un budget à l'équilibre financier, sur le principe de la mise à disposition de l'espace. Une douzaine d'inscriptions par cours, facturés entre CHF 25.-- et CHF 50.--, suffirait à obtenir un budget à l'équilibre.

Evidemment, des investissements de départ seront nécessaires, notamment pour la conception de l'espace, la remise en état des locaux, l'achat de matériel informatique et mobilier, etc. Un budget sera possiblement demandé à la commune.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions et ont obtenus les réponses souhaitées.

La commission a terminé par auditionner la coopérative Ressources Urbaines concernant la maison des médecins et a également eu une présentation du bilan de la patinoire pour la saison 2021-2022.

Le rapport est accepté à l'unanimité des membres autorisés à voter.

Le Grand-Saconnex, le 15 mars 2022.

Yann Simeth
Rapporteur



GROUPE DE TRAVAIL « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL »

Rapport sur l'avancement de l'avant-projet de PDCom

Sur demande du président, le groupe de travail (GT) s'est réuni en date du 28 mars 2022 afin de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux de la révision du plan directeur communal (PDCom), et pour faire part de leurs réflexions sur la démarche dans le cadre d'un atelier.

Lors de la première partie de la séance, les commissaires ont notamment eu un retour sur la démarche participative et plus particulièrement sur le déroulement des ateliers « Quartiers ». Il y a eu 3 séances de concertations avec les habitants de la commune, une le 2 février, une le 9 février et une dernière le 2 mars. La présentation s'est poursuivie sur le plan du développement urbain et sur la stratégie d'évolution de la zone 5.

Dans un deuxième temps, les commissaires ont pris part aux réflexions sur les sujets suivants :

- Stratégie d'évolution de la zone 5
- Secteurs Pré-du-Stand et Susette

Les commissaires ont eu l'opportunité de faire leurs remarques et de poser toutes leurs questions. Ils ont reçu les réponses nécessaires à leurs interrogations.

Le groupe de travail approuve à l'unanimité le présent rapport.



COMMISSION PREVENTION, SECURITE

Rapport d'information de la séance du 21 mars 2022 au sujet de :

1. La compagnie 45 Sapeurs-pompiers volontaires du Grand-Saconnex

2. Point de situation sur l'ORPC Valavran et les PC du Grand-Saconnex

3. Sécurité au Pommier

Cette séance de commission s'est déroulée en présence de la Conseillère administrative, Mme Sandra PORTIER et était présidée par M. Mattieu STEINER.

1. COMPAGNIE 45
 - a. M. Stephan KURATLI, qui représente cette compagnie, précise qu'il est membre de cette compagnie depuis 25 ans et membre de l'Etat-major depuis 2.5 ans.
 - b. La compagnie comprend 50 sapeurs et 15 personnes formées/équipées.
 - c. 21 interventions ont eu lieu en 2021 et la liste est consultable sur CMNet.
 - d. La compagnie effectue une présence à l'ARENA durant les manifestations. Par contre, en raison de la surcharge de travail, la compagnie n'est plus présente durant les manifestations de Palexpo.
 - e. Le SIS peut absorber les compagnies de sapeurs volontaire en son sein si la commune le souhaite.
 - f. Le 16 septembre 2023, la compagnie célébrera ses 200 ans.
2. ORPC VALAVRAN et PC DU GRAND-SACONNEX
 - a. Comme les documents permettant une présentation de l'Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran (ORPC Valavran) à Bellevue ne sont pas arrivés pour la commission de ce soir, Mme PORTIER propose d'effectuer une visite sur place à une date ultérieure.
 - b. Le Grand-Saconnex dispose de 2 abris PC : la Tour et Palexpo.
 - c. En janvier 2022, les Tambours du Lion ont déménagé leur matériel entreposé dans un de ces abris pour le 48, chemin Sarasin.
 - d. Une préparation est en cours afin de pouvoir mettre ces abris PC à disposition de la population en cas de besoin.
3. SECURITE AU POMMIER
 - a. Mme PORTIER relève que tout semble bien se passer et que le dernier Halloween 2021 s'est déroulé sans problème.

Ce rapport est rédigé pour information et a été approuvé à l'unanimité par les membres de la commission.

Le Grand-Saconnex, le 21 mars 2022

Peta Girod,
Rapporteur remplaçante de Mme Alessia
Cavalieri, excusée



RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU CENTRE DE LOISIRS DU GRAND-SACONNEX

L'assemblée générale de l'association du Centre de loisirs et de rencontres du Grand-Saconnex s'est tenue le 24 mars 2022. Monsieur Michel Pomatto était présent pour représenter le conseil administratif et Messieurs Matthieu Steiner et Yann Simeth ont représenté le conseil municipal.

Après les remerciements officiels et l'approbation, à l'unanimité, du PV de l'assemblée générale précédente, la présidente Mme Anne-Claude Guex a présenté son rapport pour l'année 2021 et annonce que l'association compte à présent 75 membres.

Afin de présenter le rapport d'activités 2021 il a été décidé, comme les années précédentes, de passer un film reprenant les diverses activités, sorties, centres aérés et camp d'été des ados de l'année écoulée.

Les comptes 2021 sont présentés par la trésorière et co-présidente, Mme Raffaëlla Hurter, avec un montant de CHF 1'203'701.98 pour les produits et un montant de CHF 1'187'718.97 pour les charges, après intégration des écritures de la FASE. S'en suit le rapport des vérificateurs des comptes qui, après la vérification de ceux-ci, certifient que les comptes sont bien tenus et invitent l'assemblée à les approuver. Les comptes sont donc approuvés, à l'unanimité, par l'assemblée.

Le comité propose une décharge en bloc de ses 8 membres. Le vote sur la décharge du comité sortant est approuvé sans opposition. S'en suit l'élection du nouveau comité de gestion. Après plusieurs années passées à la tête de l'association, Madame Anne-Claude Guex quitte la fonction de co-Présidente avec grande émotion.

Mesdames Sylvia Teano et Raffaëlla Hurter sont élues, à l'unanimité, comme présidentes. Il y a également 2 nouveaux membres au sein du nouveau comité. Ceux-ci sont également acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

L'assemblée générale se termine par un apéritif dinatoire aux alentours de 20h30.

Le délégué
Yann SIMETH

Le Grand-Saconnex, le 25 mars 2022